

Inclut dans la présentat^o de ~~ASTA-L~~
CAPA-L

DB-6#

LA POLLUTION SONORE DES AVIONS
DES ÉCOLES DE PILOTAGE

Présentation réalisée dans le cadre des
Audiences publiques sur le bruit
de l'aéroport de Saint-Hubert

Par :

Chantal Nicole

3458 Paul Provost,
Saint-Hubert, J3Y 9J2

10 mars 2010

Bonsoir,

J'habite au 3458 rue Paul Provost. Ma résidence est située dans l'axe de la piste utilisée par les avions des écoles de pilotage. J'habite ce secteur depuis l'âge de 2 ans. Malgré le passage de quelques avions, j'ai choisi d'y acheter une maison en 2004.

À tous ceux qui disent que des avions, il y en a toujours eu, je répondrai qu'en effet, la circulation des avions n'est pas un phénomène complètement nouveau. Ce qui est nouveau, c'est la fréquence des décollages, qui a considérablement augmenté, jusqu'à en devenir insupportable.

Certains disent que lorsqu'on vit près d'un aéroport, on doit s'attendre à voir circuler des avions. Justement, on s'y attend, mais pas en aussi grand nombre.

Une partie du problème réside dans le fait que les décollages ne sont pas répartis de façon égale toute l'année. Les avions sont beaucoup plus nombreux en période estivale qu'en période hivernale. Or, c'est justement l'été que nous ouvrons le plus souvent les fenêtres. Ils sont également beaucoup plus nombreux par beau temps que par mauvais temps. C'est évidemment lorsqu'il fait beau que nous souhaitons réaliser des activités à l'extérieur.

Une étude réalisée l'été dernier par la firme Dessau a permis de dénombrer, à plusieurs reprises, plus de 900 décollages en une seule journée. On a également enregistré, à quelques reprises, plus de 1000 décollages en une journée, jusqu'à un maximum de 1176! 1176 avions disons entre 6h et 23h, cela fait 69,1 avions à l'heure, soit à peu près un avion toutes les 50 secondes.

De plus, la firme Dessau n'a retenu qu'un seul secteur comme étant problématique, soit celui situé aux environs de l'Église de Saint-Hubert. Je me sens laissée pour compte par ces conclusions. Je puis vous assurer que le bruit excessif constitue un problème pour tous les résidents des secteurs survolés par les avions, notamment les secteurs des «P» et des «L». Le fait qu'ils ne se présentent pas à ce micro ne signifie pas pour autant qu'ils ne sont pas eux aussi affectés par le problème.

1176 avions en une journée... Pouvez-vous imaginer? Les avions se suivent à la file indienne. Un avion a à peine fini de passer qu'on entend déjà l'autre approcher, quand on n'en entend pas deux à la fois.

Ces incessants décollages ne sont pas sans conséquence pour les résidents concernés. Personne ne peut tolérer que 1176 avions par jour passent, les moteurs à fond, au-dessus de sa maison. Dans mon secteur, plus question de manger à l'extérieur, ni de lire paisiblement dehors. Même converser normalement, écouter la télévision ou la radio à l'intérieur de nos résidences lorsque les fenêtres sont ouvertes pose problème.

Notre quartier est une zone sinistrée. Est-il normal que les citoyens en soient réduits à fuir leurs résidences par beau temps, ou encore à souhaiter qu'il pleuve, seul moment où ils

peuvent avoir un peu la paix. Comme le disait avec justesse une autre résidente de mon secteur, ce que nous vivons se compare au supplice de la goutte. Un avion, comme une goutte d'eau, c'est supportable. C'est la répétition incessante qui nous met hors de nous.

Sur une base plus personnelle, je n'ai que mes oreilles pour profiter de la vie et pour apprécier la «beauté» de mon quartier. J'ai beau mettre les plus belles fleurs dans mes plates-bandes, je ne les vois pas. Quand j'ai choisi de vivre en banlieue, c'était dans l'espoir de profiter d'un peu de tranquillité, de prendre mes repas à l'extérieur et d'entendre les oiseaux chanter. Depuis deux ans, tout ça, c'est terminé. Au lieu d'entendre le chant des oiseaux, je n'entends que le grondement des oiseaux de métal.

Autre conséquence des innombrables décollages, plus question de bénéficier de bonnes nuits de sommeil. On a de la difficulté à s'endormir à cause des avions qui circulent parfois jusqu'à minuit et on se fait réveiller par les avions très tôt le matin, parfois avant 5h. À la fin des deux derniers étés, mon niveau de fatigue a atteint un niveau record, à cause de la dette de sommeil accumulée sur quelques mois.

À cela s'ajoute le stress général occasionné par le bruit continu des avions. En période estivale, je suis habitée par d'agréables sentiments allant de l'impatience à l'impuissance, en passant par la colère et l'exaspération la plus totale.

Je comprends que quelques-uns de nos concitoyens pratiquent le pilotage comme loisir. Il est également normal qu'ils disposent d'un endroit où le faire. C'est ce que j'appelle du bon voisinage. Le nombre de personnes pilotant des avions étant somme toute assez limité, la fréquence des vols a toujours été supportable, jusqu'à il y a deux ans.

C'est à Saint-Hubert que l'on retrouve maintenant le plus important centre de formation de pilotes au Canada. Il semble que cette augmentation importante du nombre de vols soit attribuable au fait que des personnes provenant de pays étrangers comme la Chine ou la France suivent leur formation au-dessus de nos résidences, parce qu'il en coûte beaucoup moins cher ici que dans leurs pays.

Qu'on assure le développement économique d'une ville et que l'on crée de l'emploi en développant un aéroport, peut-être. Cependant, il est complètement irresponsable et insensé de le faire au détriment de la qualité de vie de milliers de résidents, en permettant jusqu'à 1176 décollages en une journée. On ne parle plus ici de bon voisinage. Il s'agit de profit à l'état pur, réalisé sans aucune considération pour les citoyens qui ont investi les économies de toute une vie dans l'espoir d'acquérir une certaine qualité de vie.

Comment a-t-on pu permettre que des écoles forment des pilotes de l'étranger au-dessus de zones aussi densément peuplées? Depuis longtemps déjà, plusieurs citoyens exercent des pressions auprès des élus municipaux, en revendiquant le droit à une qualité de vie comparable à celle des résidents des autres villes de banlieue. Jusqu'à maintenant, bien des discussions, mais aucun résultat concret.

Les mesures d'atténuation annoncées par DASH-L se sont révélées totalement

inefficaces, notamment parce que leur application était laissée à la discrétion des pilotes. On parlait d'interdiction de vol entre 23h et 7h, ainsi qu'après 18h le samedi et le dimanche. Le problème est que de toute façon, ces mesures ne règlent rien. Les avions ne sont pas davantage supportables pendant la journée, notamment pour tous les citoyens qui sont en congé, en vacances, retraités, qui s'occupent de jeunes enfants à la maison ou qui travaillent le soir ou la nuit et qui doivent dormir pendant la journée. Tous les citoyens devraient pouvoir bénéficier d'un peu de quiétude chez eux.

De plus, peu importe les restrictions qu'on pourrait imposer aux écoles de pilotage quant à leurs heures de vol, elles n'auront pour effet que de concentrer les décollages dans une fenêtre plus restreinte, et donc d'en augmenter la fréquence.

Cette situation ne peut plus durer. Il est impératif que les choses changent. Si une amélioration majeure ne survient pas à court terme, je devrai penser à ma santé et me résoudre à vendre ma propriété, comme l'ont déjà fait de nombreux résidents. Vous comprendrez que j'espère vivement ne pas devoir en arriver là. En effet, compte tenu de mon handicap visuel, un déménagement n'est pas chose simple. Je dois trouver un secteur aussi bien desservi par le réseau de transport en commun, avec des commerces et services accessibles à pied. À cela s'ajoute la nécessité de me familiariser à un nouveau quartier et d'apprendre de nouveaux trajets.

C'est donc avec insistance, monsieur Flanagan, que je sollicite votre aide afin d'apporter une solution à notre problème. Comme je pense l'avoir démontré, cette solution ne passe pas par des réaménagements mineurs. Elle passe à mon avis, et sans aucun doute par la relocalisation des écoles de pilotage dans un secteur moins densément peuplé. Nous savons tous que des pistes sont disponibles dans des zones situées en milieu rural, comme à Mirabel par exemple. Au lieu de considérer y construire un parc aquatique, ne pourrait-on pas y relocaliser les écoles de pilotage?

Merci pour votre compréhension,

Bonsoir